

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE BUREAU du CONSEIL LOCAL du Lundi 6 Mai 2024

Présents : Alice Dhur ; Danielle Zébiche ; Catherine Cochet ; Lionel Gamard

Calendrier des permanences du Jeudi de 17h30 à 19 heures

Jeudi 9 Mai	:	ASCENSION – FERIE – PAS DE PERMANENCE
Jeudi 16 Mai	:	Danielle ZEBICHE et Georges BERNARD
Jeudi 23 Mai	:	Alice DHUR et Danielle ZEBICHE
Jeudi 30 Mai	:	Lionel GAMARD et Catherine COCHET
Jeudi 6 Juin	:	Danielle ZEBICHE et Lionel GAMARD

(En dehors des permanences, les Amicales peuvent toujours nous contacter par mail ou par téléphone en cas de besoin).

Prochaine réunion de bureau du Conseil Local
Lundi 3 Juin 2024
(Cette réunion ne concerne pas les Amicales)

Campagne d'Adhésions 2024

Nous enregistrons à ce jour **221 adhésions** de reversées au Conseil Local soit 141 de plus que le mois précédent mais nous avons eu un versement de 86 adhésions par une de nos plus grosses amicales. A ce stade, 12 Amicales ont réglé leurs adhésions où ont effectué un versement partiel.

Les vacances d'été avec la trêve estivale approchent à grands pas. Aussi nous invitons les Amicales qui ne l'ont pas encore fait à démarrer au plus vite leur campagne d'adhésions.

Actualité du logement social et initiatives de la CNL

➔ **Le projet de loi** relatif au « développement de l'offre de logements abordables » dit **projet de loi Kasparian 2** du nom de l'actuel ministre du logement a été présenté en Conseil des Ministres le vendredi 3 mai. Ce projet de loi accentue la casse du modèle Français du logement social et il est une attaque en règle contre les locataires en place. Les principales dispositions de ce projet sont les suivantes :

- ☞ Intégration des Logements Intermédiaires dans le quota de 25% de Logements Sociaux : c'est donner un grand coup de main et raison aux maires hors la loi, ce qui est scandaleux !
- ☞ Application du surloyer dès le dépassement d'1 euro des plafonds de ressources au lieu de 20% actuellement
- ☞ Pour ceux qui dépassent de 20% les plafonds de ressources deux années consécutives : rupture du bail avec un préavis de 18 mois (sauf les + 65 ans, les handicapés et les habitants en QPV).
- ☞ Prise en compte de petits revenus accessoires (héritage) dans le calcul des ressources
- ☞ Possibilité pour les bailleurs ne plus appliquer l'IRL lors de la revalorisation annuelle des loyers mais de pratiquer des hausses bien supérieures dans la limite des loyers plafonds.
- ☞ Les Maires auront un droit de véto sur une attribution : c'est la porte ouverte au clientélisme

Ce projet de loi va venir en discussion en première lecture d'abord au Sénat au mois de Juin puis à l'Assemblée Nationale dans le courant du second semestre après les congés d'été. Une âpre bataille parlementaire s'annonce en perspective car ce projet de loi est loin de faire l'unanimité.

Il a été rejeté par une écrasante majorité du Conseil National de l'Habitat mais ce vote est consultatif.

Monsieur Kasparian c'est le fossoyeur du logement social, il prolonge et amplifie son démantèlement amorcé en 2017 par Emmanuel Macron.

La CNL ne va pas rester inactive et laisser faire les choses bien évidemment. Elle va mener durement la bataille auprès des parlementaires et lors du congrès des HLM fin septembre à Montpellier.

1, rue de Strasbourg – 92700 – COLOMBES – Tel : 01.47.84.70.60

Site Internet : www.cnlcolombes92.fr - email : cnlcolombes@free.fr - Association loi du 1er juillet 1901 – SIRET 82242551800013

Actualité dans les patrimoines

➔ à l'Immobilière 3F

☞ Les contrôles de charges de 2022 ne sont toujours pas achevés, il reste encore 2 à 3 Amicales de Colombes pour lesquelles les charges ne sont pas vérifiées. De plus les réponses suite au contrôle ne sont toujours pas parvenues, le Conseil Local va effectuer une relance.

☞ Un forum des Amicales de Locataires du 92 sera organisé le Vendredi 14 juin de 10 à 17 heures au campus Arboretum à Nanterre. Chaque Amicale est invitée à y participer à raison d'une personne. C'est un peu un Conseil de Concertation Locative des Amicales. **Nous ne pouvons qu'encourager les Amicales à y participer pour exprimer leurs mécontentement et leurs revendications auprès du 3F.**

➔ à Batigère

Pas de nouvelle chez ce bailleur

➔ à CDC Habitat

Aucune nouvelle sur ce bailleur.

➔ à Colombes Habitat Public

☞ Charges Locatives

M. Le Goff, le responsable du service charges est parti de CHP le 31 mars dernier. Il est remplacé par Monsieur Le Breton. Les dernières réponses faites par M. Le Goff sont inadmissibles et nous avons demandé à CHP de les reprendre dans leur totalité.

☞ Pétition concernant le prix du gaz

A la suite de la remise de notre pétition avec 2 310 signatures lors du Conseil d'Administration du 9 avril, un article sur cette initiative est paru dans le journal Le Parisien de ce lundi 6 mai.

☞ Nouveau dispositif gardiennage

La CNL a été auditionnée le 9 avril dernier. Une restitution de toutes les auditions réalisées par un cabinet de conseil aura lieu le 15 mai prochain. C'est à partir de là que la décision sera prise de poursuivre le projet ou de l'abandonner définitivement. La CNL fera part de sa position à l'issue de cette restitution.

☞ Groupe de travail sur les économies de charges locatives :

Une seconde réunion a eu lieu le 18 avril. Des éléments comparatifs qui nous ont été fournis montrent qu'il y a un gros problème sur l'eau par rapport aux autres organismes HLM ce que ne cesse de dire la CNL. Une autre réunion avant les congés d'été doit avoir lieu au cours de laquelle des éléments de comparaison entre immeubles de l'Office nous seront communiqués. Nous souhaitons avancer sur des propositions concrètes.

☞ Conseil de Concertation Locative

Plusieurs sujets ont été abordés lors de cette réunion et il y a une timide avancée sur certains d'entre eux. Le compte rendu en sera fait lors de la réunion des Amicales le 17 mai prochain.

☞ **Réunion des Amicales CHP** : la prochaine réunion semestrielle des Amicales aura bien lieu le **VENDREDI 17 MAI à 18h30** dans la salle Beaurepaire en face de l'Eglise (lieu habituel)

☞ **Lettre des Administrateurs** : le prochain numéro paraîtra fin mai.

Fonds de soutien aux Amicales

☞ Le Bureau donne son accord pour une demande émanant de l'Amicale du 11 Orgemont qui organise une sortie des enfants au Parc St Paul début juin.

☞ Nous rappelons aux Amicales qui organisent une initiative destinée à développer la vie sociale dans leur résidence qu'elles peuvent solliciter une aide financière de la part du Conseil Local. Il suffit de nous adresser un mail avec la description du projet et le montant sollicité. Le remboursement se fera sur justificatifs.

Consultez régulièrement le site Internet du Conseil Local !

Le chemin d'accès est le suivant : <https://cnlcolombes92.fr>

Venez le découvrir et n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions ! Vous y retrouverez notamment ce compte-rendu et bien d'autres informations vous concernant.

Une rubrique est spécialement réservée à l'activité des Amicales que nous souhaitons valoriser. Il vous appartient de l'alimenter en nous envoyant des articles et photos de vos différentes initiatives et actions.

1, rue de Strasbourg – 92700 – COLOMBES – Tel : 01.47.84.70.60

Site Internet : www.cnlcolombes92.fr - email : cnlcolombes@free.fr - Association loi du 1er juillet 1901 – SIRET 82242551800013